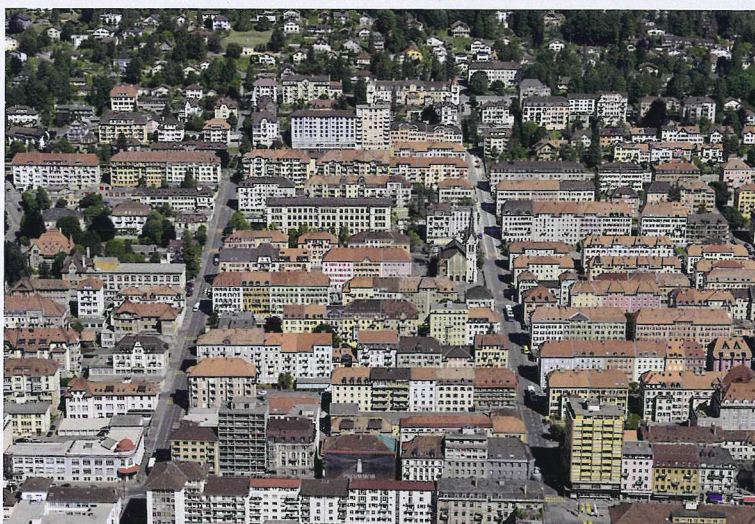




Covoiturage : facile et futé

AUD À L'ÈRE DE LA MOBILITÉ DURABLE

Dossier destiné aux entreprises et à leurs collaborateurs
de l'agglomération urbaine du Doubs (AUD)



Agglomération urbaine du Doubs
Association Réseau urbain neuchâtelois
La Chaux-de-Fonds, décembre 2010



1. AUD: les élus s'engagent pour une mobilité durable

La mobilité est un enjeu majeur pour les années à venir pour tous les acteurs d'un territoire, qu'ils soient politiques, économiques, ou résidentiels; la compétitivité et l'attractivité d'une région seront renforcées si les conditions de mobilité sont améliorées. Notre région est d'autant plus sensible à cette question que les flux de pendulaires entre les quatre communes membres de l'agglomération urbaine du Doubs AUD (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Villers-le-Lac et Morteau) sont conséquents avec un trafic transfrontière comptabilisé à 7700 véhicules/jour. Une politique durable de mobilité doit miser sur les transports publics: la réalisation du TransRUN et l'électrification de la voie Col-des-Roches-Morteau et sa réfection vont évidemment dans ce sens et la mise en exploitation de ce projet-phare du développement territorial du canton de Neuchâtel est prévue pour 2018. Dans l'intervalle, d'autres mesures, certes beaucoup plus modestes mais néanmoins très efficaces, doivent être engagées sans délai. Pour commencer, nous avons choisi la promotion du covoiturage, mode de déplacement permettant notamment à plusieurs personnes domiciliées dans la même commune ou exerçant une activité professionnelle dans la même entreprise ou dans les environs proches de partager leur véhicule. Nous savons qu'un certain nombre de vos

collaborateurs y recourt déjà, mais nous souhaitons l'encourager car cette mesure a un réel impact sur le trafic: il y a énormément de véhicules occupés exclusivement par leur conducteur qui traversent quotidiennement le matin et en fin d'après-midi les villes et les villages d'AUD et des communes environnantes. Tous les acteurs de l'agglomération AUD y gagneront: les collaborateurs avec une réduction importante de leurs frais de déplacement, les entreprises avec des solutions nouvelles pour leurs employés, et enfin la population des communes de transit (réduction du bruit, amélioration de la qualité d'air et diminution des bouchons). En outre, notre action s'inscrit également dans la politique de développement durable en raison du potentiel d'économie énergétique.

Dans ce dossier figurent une carte transfrontalière recensant près de 2000 places dans des parkings d'échange situés dans les communes d'AUD et des autres communautés de communes du Pays horloger concernées par le trafic pendulaire lié à AUD, des zooms pour quatre collectivités locales d'AUD, les horaires de transports publics et d'autres indications utiles. Le guide du plan de mobilité établi par le canton de Neuchâtel et un questionnaire type pour définir le profil générique de mobilité destiné aux entreprises elles-mêmes complètent ce dossier.

M. Laurent Kurth, président, Ville de La Chaux-de-Fonds
 Mme Annie Genevard, maire de Morteau
 M. Cédric Dupraz, conseiller communal, Ville du Locle
 M. Jean Bourgeois, maire de Villers-le-Lac

2. Contenu du dossier

En général

Ce dossier comprend une série de documents fournissant aux collaborateurs les informations utiles à la pratique du covoiturage.

- Un dossier de cartes localisant les parkings d'échange, indiquant leurs modalités d'utilisation, recensant les gares et les arrêts des transports publics sur le territoire des communes d'AUD et des communes avoisinantes (Les Brenets, La Chenalotte, Damprichard, Les Fins, Fournet-Blancheroche, Gilley, Grand-Combe-Chateleu, Les Gras, Maîche, Montlebon, et Le Russey).
- Des tirés à part des horaires des lignes des transports publics (lignes interurbaines, lignes ferroviaires, navette gratuite des Brenets et la ligne transfrontalière, réservée aux entreprises participantes, assurée par les TRN).
- Adresses et sites internet des entreprises de transport.
- D'autres indications utiles pour la pratique du covoiturage telles les adresses de sites internet, quelques noms de bureaux spécialisés pouvant réaliser des plans de mobilité, des liens pour des outils pratiques, etc.

Pour les entreprises

D'autres informations s'adressent avant tout aux entreprises. En milieu urbain, la construction de parkings garantissant une place de parc à chaque collaborateur consomme beaucoup d'espace et cet espace pourrait être utilisé à d'autres fins, notamment en cas d'extension des locaux d'exploitation. En outre, dans les secteurs où l'offre en transports publics est suffisante, la construction du nombre de places de parc est limitée et une politique de stationnement réduisant les offres de parcage longue durée sur le domaine public va voir le jour. Dans ce contexte-là, les entreprises devront proposer des mesures alternatives à leurs collaborateurs, privilégiant par exemple les employés qui pratiquent le covoiturage en leur réservant des places de parc dans le parking de l'entreprise. Dans cette optique, deux documents sont proposés :

- Le guide «Plan de mobilité d'entreprise» mis à jour 2010-2011 édité conjointement par le canton et les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle (à télécharger sur le site www.ne.ch). Ce guide promeut des solutions adaptées au comportement des collaborateurs tout en rationalisant l'ensemble des déplacements pendulaires et professionnels des collaborateurs, permettant ainsi de restreindre l'utilisation de la voiture individuelle.
- Un questionnaire général permettant de définir le profil de mobilité des collaborateurs et offrant ainsi aux entreprises des données indispensables pour entamer des réflexions dans ce domaine.

3. Adresses des entreprises de transport

• Transports régionaux neuchâtelois (TRN)

<http://www.trn.ch>

Point de vente à La Chaux-de-Fonds :

Place de la Gare

2300 La Chaux-de-Fonds

Fax: 032 924 24 79

courriel : gare.trncdf@trn.ch

Heures d'ouverture :

Lundi – vendredi : 07h15 – 12h00

et 13h30 – 18h00

Jeudi : jusqu'à 19h15

Point de vente au Locle

Daniel-JeanRichard 31

2400 Le Locle

Fax : 032 924 23 85

courriel : gare.trnlo@trn.ch

Heures d'ouverture :

Lundi – vendredi : 08h15 – 12h00

et 13h45 – 18h30

Samedi : 09h00 – 12h00

Horaires vacances :

Lundi – vendredi : 09h00 – 12h00

et 14h00 – 17h30

Samedi : 09h00 – 12h00



• CFF

Point de vente à La Chaux-de-Fonds

<http://www.cff.ch>

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

Heures d'ouverture :

Lundi-vendredi : 05h50- 19h40

Samedi : 6h50 – 19h00

Dimanche : 7h50-19h00

• SNCF

Point de vente à Morteau

<http://www.ter-sncf.com>

Avenue de la Gare

25500 Morteau

Heures d'ouverture :

Lundi – vendredi : 05h00 - 12h00

et 12h30 - 19h55

Samedi : 6h30 -12h30 et 13h30 - 19h55

Dimanche et les jours de fêtes : 7h00 - 12h00 et 13h30 - 19h55

• Conseil général du Doubs

Ligne B (Montbéliard-Pontarlier et retour)

<http://www.doubs.fr/transports>



4. Indications utiles pour la pratique du covoiturage

Covoiturage : facile et futé

Pratiquer le covoiturage permet de diminuer le trafic routier et, dans ce sens, assure une meilleure qualité de vie dans les villes et villages de transit. Ce mode de transport contribue aussi à ménager l'environnement et réduit les frais de déplacement car ceux-ci peuvent être partagés entre les personnes à bord du véhicule. Pour certains, la convivialité qui peut être liée à ce mode de transport est un atout supplémentaire.

De nombreux sites de covoiturage pour la recherche de trajets existent, mais à ce jour aucun ne se limite au territoire d'AUD et des communes avoisinantes.

Quelques sites de covoiturage :

<http://franche-comte.covoiturage.fr/>
<http://www.123envoiture.com/>
<http://fr.sitocar.com/>
<http://www.e-covoiturage.ch/>

La plupart de ces sites de covoiturage contiennent des programmes de partage des frais.

5. Bureaux spécialisés réalisant des plans de mobilité des entreprises

Les entreprises qui souhaitent élaborer un plan de mobilité, peuvent choisir selon les objectifs qu'elles se sont fixées, d'être accompagnées dans ces démarches. Quelques bureaux existent en Suisse romande et en Franche-Comté.

- **Transitec Ingénieurs Conseils SA**
Av. de Boveresses 17
1010 Lausanne
<http://www.transitec.net>

- **Mobilidée sarl**
Av. du Mail 1
1205 Genève
<http://www.mobilidee.ch>

- **CITEC Ingénieurs conseils SA**
Route des Acacias 47
1211 Genève
<http://www.citec.ch>

- **Roland Ribl et Associés SA**
Rue de l'Ancien-Port 14
1211 Genève
<http://www.rra.ch>

- **ITEM Etudes & Conseils**
27 rue Clément Marot
Parc ASTREA 25000 Besançon
<http://www.item-conseil.fr>

6. Programme pour la gestion de la mobilité dans les entreprises et quelques outils pratiques

Programme Suisse Energie « Gestion de mobilité dans les entreprises » 2008-2012

Suisse Energie reconduit son programme de soutien financier pour la promotion de la gestion de mobilité dans les entreprises. Des contributions sont mises à disposition des communes pour conseiller les entreprises et les soutenir dans les démarches qu'elles engagent en matière de mobilité.

<http://www.citedelenergie.ch/>

Outils d'auto-évaluation

Il existe des outils informatiques offrant la possibilité aux entreprises d'estimer leurs données environnementales, de s'auto-évaluer, et d'envisager ensuite mettre sur pied un plan de mobilité d'entreprise. Certains sont uniquement quantitatifs (mobitool) alors que d'autres sont plus globaux et contiennent une check-list « Mobilité durable » (Mobilité durable sur la plateforme web OKpilot®).

<http://www.mobitool.ch>

<http://okpilot.com>

7. Entreprises ayant effectué un plan de mobilité

Les entreprises suivantes ont établi un plan de mobilité. Elles participent ainsi aux mesures visant à réduire les impacts négatifs des déplacements tout en offrant des solutions adaptées aux besoins de leurs collaborateurs.

Cartier
HORLOGERIE

Johnson & Johnson
DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

ULYSSE  NARDIN

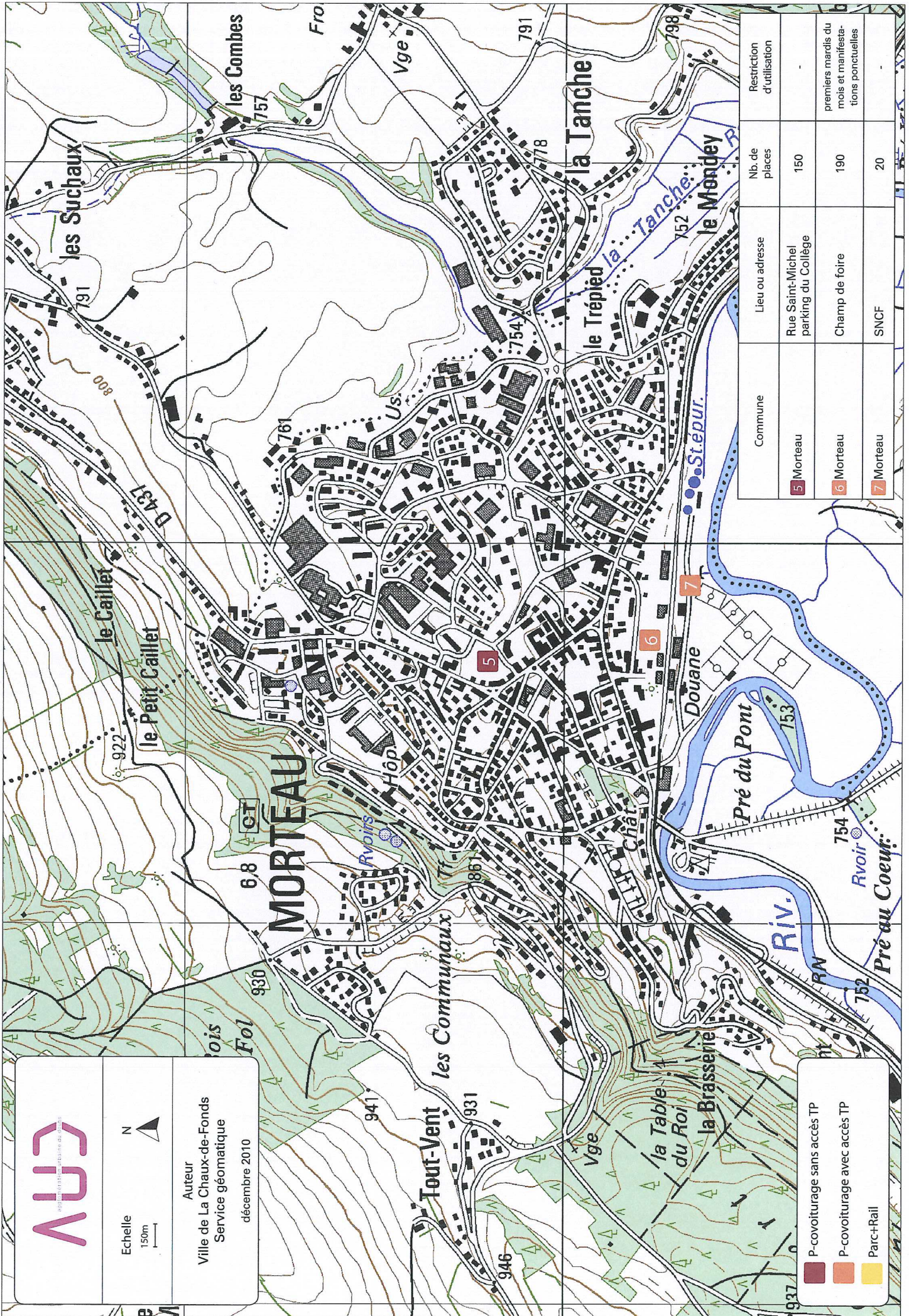
Crédits de la brochure :

- Edition :** Agglomération urbaine du Doubs,
par Association Réseau urbain neuchâtelois
Av. Léopold-Robert 36
2300 La Chaux-de-Fonds
www.lerun.ch
- Réalisation :** Texte Association Réseau urbain neuchâtelois
- Mise en page :** Ville de La Chaux-de-Fonds, A. Henchoz
- Photos :** La Chaux-de-Fonds et Le Locle : © Ville de La Chaux-de-Fonds, A. Henchoz
Morteau : © Ville de Morteau
Villers-le-Lac : © Ville de Villers-le-Lac
TER en gare de Morteau : © Syndicat Mixte du Pays Horloger

www.chaux-de-fonds.ch
www.lelocle.ch
www.lesbrenets.ch
www.gilley.fr
<http://grandcombechateau.fr>
www.morteau.org
www.villers-le-lac.fr
<http://lerussey.fr>
www.chenalotte.org
www.mairie-damprichard.fr

Financé par :





Commune	Lieu ou adresse	Nb. de places	Restriction d'utilisation
5 Mortéau	Rue Saint-Michel parking du Collège	150	-
6 Mortéau	Champ de foire	190	premiers mardis du mois et manifestations ponctuelles
7 Mortéau	SNCF	20	-



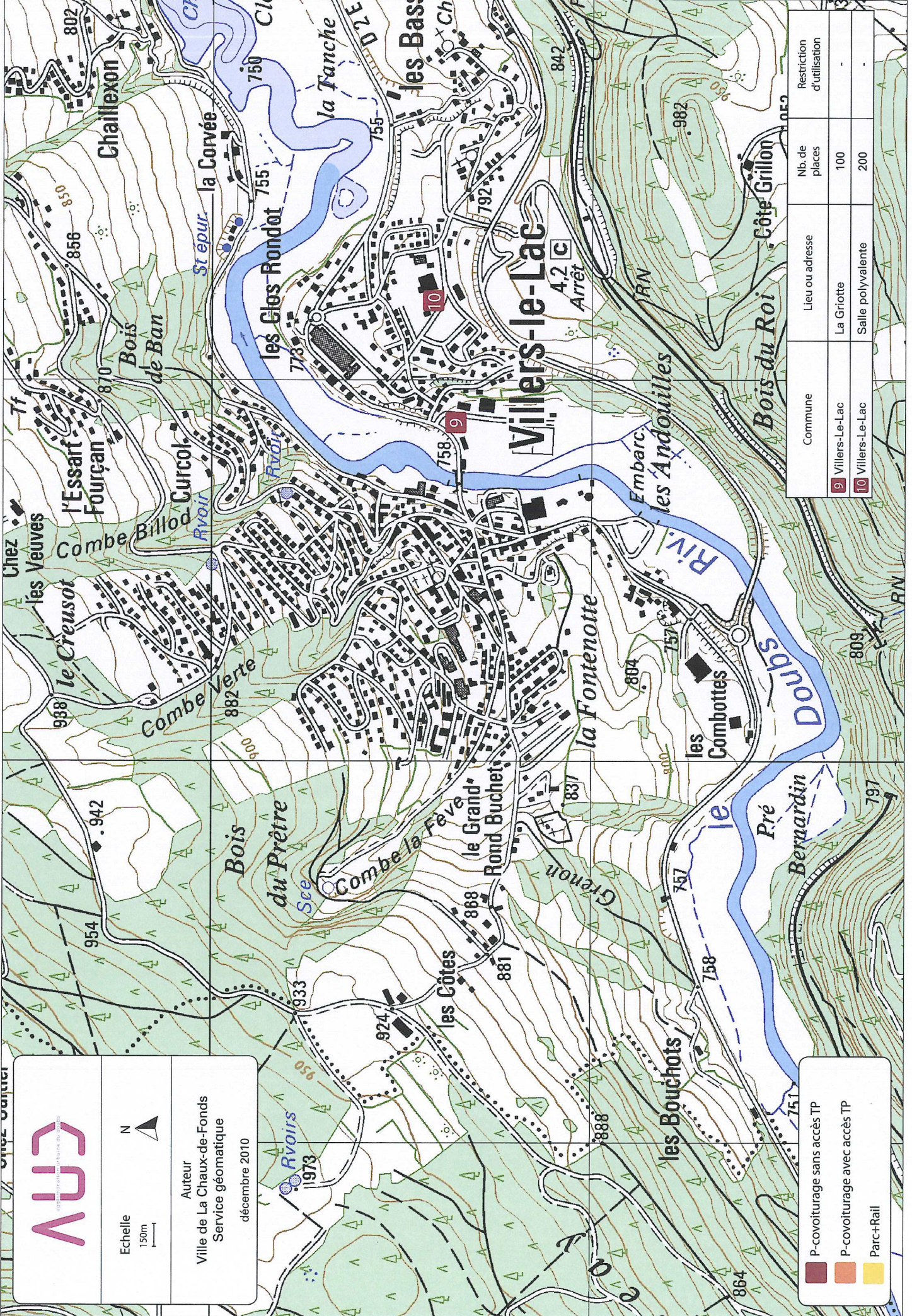
Association pour l'Urbanisme de la Vallée

Echelle
150m



Auteur
Ville de La Chaix-de-Fonds
Service géomatique
décembre 2010

-  P-covoiturage sans accès TP
-  P-covoiturage avec accès TP
-  Parc+Rail



Commune	Lieu ou adresse	Nb. de places	Restriction d'utilisation
9 Villers-Le-Lac	La Griotte	100	-
10 Villers-Le-Lac	Salle polyvalente	200	-

Echelle
150m

Auteur
Ville de La Chaux-de-Fonds
Service géomatique
décembre 2010

P-covoiturage sans accès TP

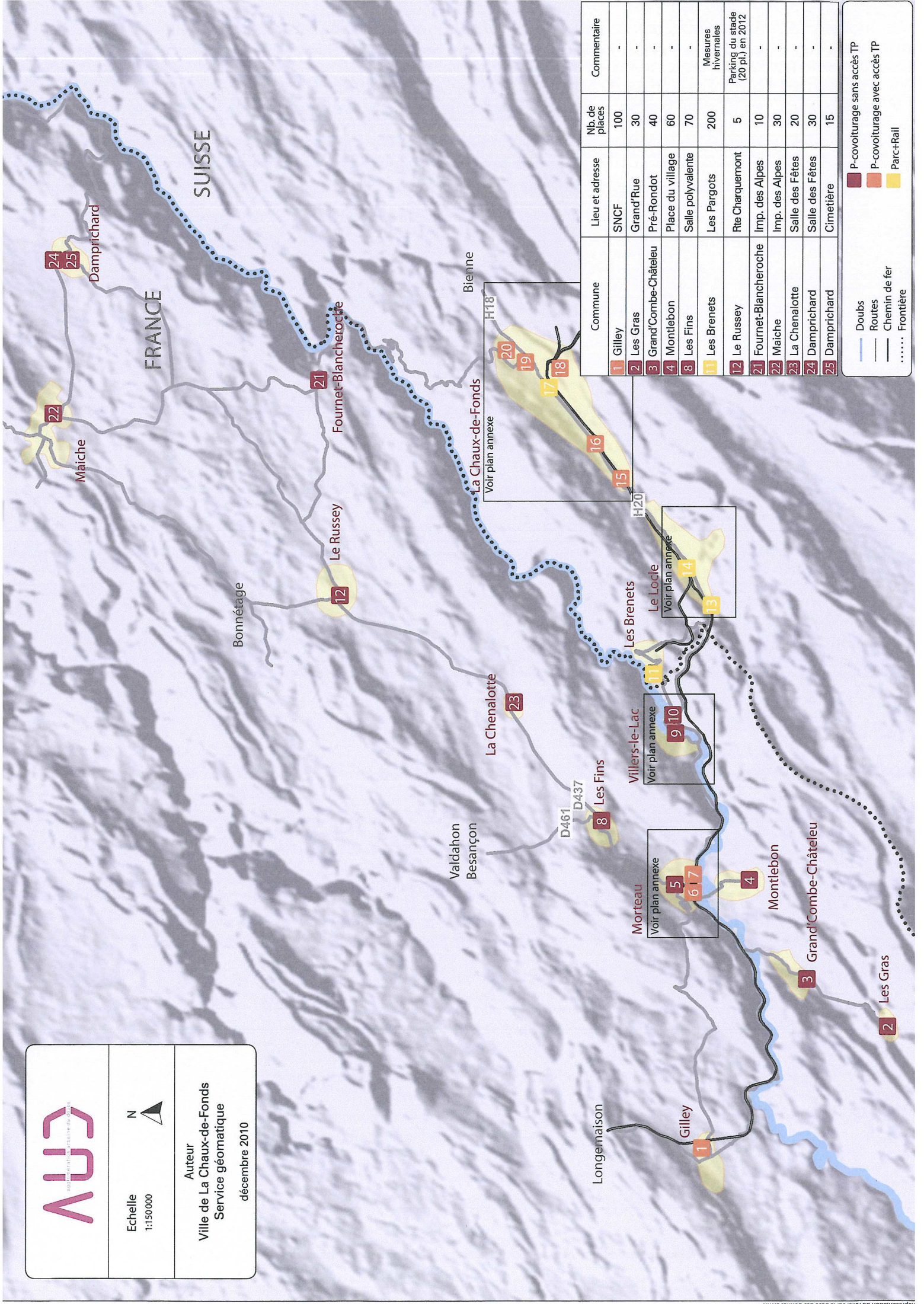
P-covoiturage avec accès TP

Parc+Rail

Echelle
1:150000

N

Auteur
Ville de La Chaux-de-Fonds
Service géomatique
décembre 2010



Commune	Lieu et adresse	Nb. de places	Commentaire
1 Gilley	SNCF	100	-
2 Les Gras	Grand'Rue	30	-
3 Grand'Combe-Châtelet	Pré-Rondot	40	-
4 Montlebon	Place du village	60	-
8 Les Fins	Salle polyvalente	70	-
11 Les Brenets	Les Pargots	200	Mesures hivernales
12 Le Russey	Rte Charquemont	5	Parking du stade (20 pl.) en 2012
21 Fournet-Blancheroche	Imp. des Alpes	10	-
22 Maiche	Imp. des Alpes	30	-
23 La Chenalotte	Salle des Fêtes	20	-
24 Damprihard	Salle des Fêtes	30	-
25 Damprihard	Cimetière	15	-

Doubs

Routes

Chemin de fer

..... Frontière

P-covoiturage sans accès TP

P-covoiturage avec accès TP

Parc+Rail

